

Au fil du Catenay

Bulletin municipal de Notre-Dame de l'Isle

n°17

<http://www.notre-dame-de-lisle.fr>

Au sommaire de ce numéro :

<i>Le mot du maire</i>	<i>p. 1</i>
<i>L'actualité scolaire</i>	<i>p. 2</i>
<i>Avancement des travaux</i>	<i>p. 3</i>
<i>Extraits des réunions des conseil municipaux</i>	<i>p. 4, 5, 6 & 7</i>
<i>Budget municipal 2019</i>	<i>p. 8 & 9</i>
<i>Dotations de l'Etat</i>	<i>p. 10</i>
<i>Un bilan de mandat</i>	<i>p. 11, 12, 13 et 14</i>
<i>Actions pour l'environnement</i>	<i>p. 15</i>
<i>Animations du trimestre</i>	<i>p. 16</i>
<i>Bibliothèque et Salon du livre</i>	<i>p. 17</i>
<i>Bienvenue aux nouveaux Islois</i>	<i>p. 18</i>
<i>Journal de guerre d'un Islois</i>	<i>p. 19 & 20</i>
<i>Concert d'été et Soirée enfants du monde</i>	<i>p. 21</i>
<i>Calendrier municipal et comité des fêtes, lutte contre les pesticides</i>	<i>p. 22</i>
<i>Réglementation vie pratique</i>	<i>p. 23</i>
<i>Informations utiles</i>	<i>p. 24</i>

Chères Isloises et chers Islois,

Ce numéro est un peu exceptionnel puisqu'il vous présente le dernier budget de la mandature et le bilan des actions que j'ai eu le plaisir de mener avec toute l'équipe municipale et vous-mêmes. Ainsi, vous verrez que les engagements que nous avons pris ont été tenus et que nous avons pu réaliser plus de 1,1 million d'euros d'investissements, subventionnés à plus de 58%.

Mais le sens de notre engagement est aussi de faire en sorte que nous puissions vivre en harmonie et partager des services publics de qualité et de nombreuses activités en lien avec nos associations locales.

Dans mon précédent édito, j'évoquais le grand débat et les interrogations de nos concitoyens. Parmi tous les exemples qui me viennent à l'esprit, je citerais la dématérialisation des procédures administratives, qui, pour certains, est un formidable confort, mais qui devient, pour d'autres qui ne maîtrisent pas l'outil informatique, un vrai handicap. Alors face à ce sentiment d'abandon, on se tourne spontanément vers sa mairie qui n'a pas toujours les moyens de répondre à cette attente. Et pourtant, il est légitime d'attendre de la proximité en matière de services publics.

C'est pourquoi, la relocalisation de la bibliothèque à la chapelle en un

lieu de vie et de savoir intergénérationnel serait une opportunité pour pallier ce sentiment d'abandon. Les études sont en cours et le financement inscrit au contrat de ruralité.

Comme chaque année à pareille époque, vous découvrirez le programme de nos prochaines rencontres de la saison qui ont débuté avec la fête des voisins le 24 mai dernier. La diversité des festivités proposées notamment par nos associations (le Comité des fêtes et l' AISLC) seront une opportunité de nous retrouver et de partager des moments forts de convivialité et d'amitié.

Et comme l'été est propice à la lecture, je vous rappelle notre grand moment fort de l'année avec la troisième édition du salon du livre « Notre-Dame de Lire » organisé sous la houlette de Pascale Billard et de toute son équipe qui ont choisi cette année le thème du polar.

Enfin, notre attente aura été récompensée puisque nous devrions voir se concrétiser pour la fin de l'année l'arrivée de la fibre optique qui nous permettra de naviguer sur la toile en haut débit.

Je vous souhaite à toutes et à tous une bonne lecture du *Catenay* et souhaite avoir l'occasion de vous rencontrer lors des diverses manifestations à venir. À toutes et à tous un bel été et de bonnes vacances en restant à votre service.

Thibaut BEAUTÉ

actualité de la commission scolaire

Les écoles de Notre-Dame de l'Isle et Pressagny l'Orgueilleux sont gérées, en ce qui concerne leur fonctionnement, par un syndicat intercommunal financé par les deux communes. Si les travaux et l'entretien des bâtiments sont assurés par les villages où ils se trouvent, l'esthétique et les embellissements font l'objet de projets élaborés par les parents d'élèves, les équipes pédagogiques et sont financés en grande partie par le SIVOS.

Il y a longtemps que la cour de l'école des écureuils fréquentée par les enfants de notre commune faisait l'objet d'un projet de réfection. Il s'agissait de cumuler la rénovation de l'assainissement, la pose d'un nouveau revêtement et l'aménagement ludique et esthétique de l'espace !



Les travaux ont commencé l'été dernier avec le « gros œuvre » géré par la commune de Pressagny l'Orgueilleux. À la rentrée 2018, les enfants ont pu découvrir un lieu sécurisé, mais un peu triste ! Une équipe de parents d'élèves bénévoles, très motivée, s'est emparée du projet pour imaginer un lieu plein de couleurs, à la fois pédagogique, avec la création d'un grand circuit pour les vélos et d'un terrain de sport, et ludique, avec la pose de jeux thermocollés multicolores.

En juillet, ils se lanceront dans la conception d'un large espace pourvu d'un sol amortissant et agrémenté de jeux d'équilibre en bois pour le plus grand plaisir de vos enfants qui découvriront la cour entièrement aménagée en septembre 2019.

Pascale Billard

Les Hirondelles sont de sortie(s) !

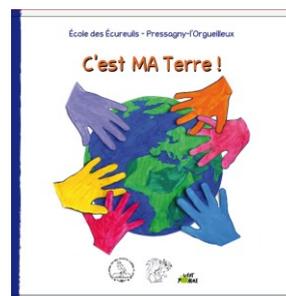
Du 27 au 28 mai, les écoliers des Hirondelles ont inscrit dans leurs projets pédagogiques une sortie découverte avec nuitée. Au programme, la visite de la citadelle de Doullens près d'Amiens et de ses fortifications. Après une nuit en auberge de jeunesse, les élèves se sont rendus au parc de Samara où ils ont pu profiter des ateliers consacrés à la préhistoire et à l'antiquité. Une demi-semaine riche d'enseignements, à la découverte de l'histoire.

Un grand merci à Mme Lunel, à Mme Lacaille et aux accompagnateurs, qui ont assuré la sécurité de tous.

Une année riche en projets aux Hirondelles : actuellement, les élèves s'activent à terminer les magnifiques épouvantails produits à l'occasion du Comice Agricole de Bouafles auquel ils participeront les 22 et 23 juin.

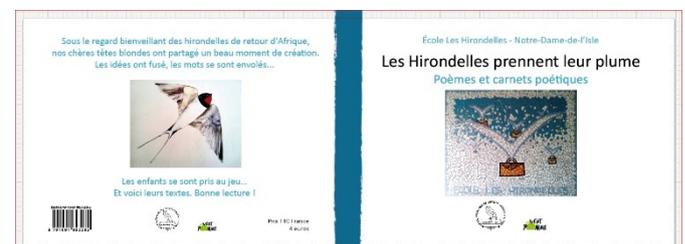
Des écrivains en herbe

Mais nos élèves ne sont pas seulement des jardiniers ; ce sont aussi des écrivains en herbe !



Secondés par les auteures Séverine Dalla et Anouk Journo, petits et grands ont réalisé avec leurs maîtresses, les uns, un album illustré de dessins sur le thème de l'écologie, les autres un carnet de voyage et des poésies.

Ce travail représente un réel investissement pour les élèves : à titre d'exemple, pas moins de cinq séances d'ateliers d'écriture de 1h 30 auront été nécessaires pour les CM1-CM2.



Ces deux ouvrages, qui ont fait l'objet d'une véritable édition seront proposés au salon du livre de Notre-Dame, le 30 juin prochain.

L'actualité de la commission travaux

Les travaux d'enfouissement du réseau électrique des rues Des Gascons et Maurice Cœuret arrivent à leur terme. Les raccordements ENEDIS ont été réalisés dans les délais annoncés. Les poteaux actuels seront enlevés une fois les raccordements « Orange » exécutés. Au moment où je rédige cet article, la date d'intervention n'est pas connue. Pour autant, le mois de juin est maintenu pour une réception définitive.

Sur la route de Vernon, les parterres à fleurir ont été préparés. Les plantations ont été réalisées par nos agents municipaux aidés par des bénévoles.

Les prochains travaux d'importance seront consacrés à l'aménagement de logements dans l'ancien bâtiment de l'école et à la mise en accessibilité des locaux de la mairie. Une étude, visant à optimiser les espaces de ces deux bâtiments et à coordonner les travaux, a été validée en conseil municipal.



De fait, comme M. le maire vous l'annonçait dans le *Catenay* n° 16, deux axes forts ont retenu l'attention du Conseil municipal : la mise en accessibilité des équipements publics et leur rénovation énergétique.

L'accueil et des sanitaires adaptés seront rapidement aménagés au rez-de-chaussée de la mairie. Un chemin d'accès carrossable, ainsi qu'une place de parking pour

PMR (Personne à Mobilité Réduite), compléteront le dispositif. La demande de la commune ayant été retenue, ces travaux de mise en accessibilité seront partiellement financés par des subventions de l'enveloppe DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Pour le second axe, le remplacement des portes et fenêtres et l'isolation des combles de la mairie sont déjà



réalisés. De quoi réduire notre facture énergétique et nos émissions de gaz à effet de serre...



De plus, de beaux volumes mansardés sont désormais à disposition et valorisables, notamment pour les archives.

Pour permettre les futurs travaux de mise aux normes PMR de la mairie, la Bibliothèque sera déménagée provisoirement dans une salle de l'ancienne école (ci-dessous).



Nous étudions également la réhabilitation de la chapelle de Pressagny le Val en lieu de culture et de loisirs dans laquelle la bibliothèque pourrait s'intégrer. L'étude engagée porte également sur son mode de financement.

Nous vous tiendrons informés régulièrement de l'avancée de ces nouveaux projets d'envergure.

Dans l'attente du prochain *Catenay* de rentrée, la commission travaux vous souhaite un bel été, de nombreux travaux d'embellissements et d'entretien mais également de bonnes vacances estivales.

Thierry LEPRE pour la commission Travaux

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Depuis la dernière parution du Catenay se sont tenus cinq conseils municipaux. Nous donnons ci-après, de façon thématique, les grandes lignes des procès-verbaux validés par notre assemblée communale. Pour plus de détails, nous vous rappelons que ces documents sont consultables en mairie ou sur le site internet de la commune.

II Finances et administration générale

1. Résiliation anticipée du bail avec la société SAS BREC

La SAS BREC ayant dû mettre fin à son activité commerciale au Croco de l'Isle, la commune doit engager des démarches pour redonner une activité à ce commerce en recherchant un nouvel exploitant. [...] Dans ce cadre un groupe de travail composé de MM. Lepré, Maillard et Silliau a été chargé d'engager les négociations de sortie de bail avec la SAS BREC.

Le groupe de travail présente les éléments de chiffrage des matériels et travaux engagés par la SAS BREC. [...] Ne sachant pas quels seront les besoins du futur exploitant et considérant que la commune doit plutôt mobiliser ses moyens sur des travaux immobiliers de ce commerce, le Conseil municipal décide de ne pas procéder au rachat du matériel.

La SAS BREC ayant réalisé des travaux d'investissement dus par le propriétaire, le Conseil accepte une indemnisation à hauteur de 35 407 € moins la franchise de loyers s'élevant à 19 200 € soit une valeur nette de 16 207 €. (11 II 2019)

2. Vote du budget

Approbation du Compte de gestion 2018

Après avoir vu le rapport de Madame la trésorière, [...], le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare que le compte de gestion pour l'exercice 2018 dressé par le trésorier municipal, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes. (27 III 2019)

Adoption du Compte Administratif 2018

En absence de quorum lors du conseil municipal du 27 mars, le vote a été reporté sous huitaine comme le prévoit la loi, au 3 avril 2019. M. Christophe Lacaille, Maire-adjoint, a été désigné pour présider la séance, M. le Maire, s'étant retiré pour le vote du compte administratif. Le Conseil municipal, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré, approuve le compte administratif 2018. (3 IV 2019)

Affectation du résultat 2018

Le solde entre les dépenses et les recettes réalisées en 2018 (section de fonctionnement) a donné lieu à un excédent de 200.743,25 €, affectées comme suit : le Conseil municipal décide d'affecter 45.720,58 € en réserves (compte 1068 « Excédents de fonctionnement capitalisés ») au budget primitif 2019 ; de reprendre le solde sur l'exercice 2019, soit 155.022,67 €, en report d'excédent à la section de fonctionnement et 33.930,42 €, en report d'excédent à la section d'investissement. (27 III 2019)

Vote des taux d'imposition directe locale pour 2019

Après analyse des différents documents financiers 2018, [...] M. le maire, propose de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales. Des précisions sont demandées quant à la

suppression de la taxe d'habitation et à son incidence sur le budget de la commune. M. le Maire rappelle que l'état compensera cette suppression à l'Euro près et que les plus hauts revenus verront cette suppression échelonnée sur 3 ans. Le Conseil décide donc de reconduire sur 2019 les taux de fiscalité de 2018, soit :

- Taxe d'habitation : 6,13%
- Taxe foncière : 16,14%
- Taxe Foncière (non bâti) : 37,83%

Budget Primitif 2019

Monsieur le Maire expose au Conseil municipal le Budget Primitif pour l'exercice 2019. Ce document présente la balance générale suivante :

Section de fonctionnement :

- Dépenses 540.375,67 €
- Recettes 540.375,67 €

Section d'investissement :

- Dépenses 373.843,16 €
- Recettes 373.843,16 €

Ce budget maîtrise les dépenses de fonctionnement et permet de maintenir une capacité autofinancement de nos investissements. (27 III 2019) Le détail du budget est présenté ci-après, en p. 8 à 10.

Subventions 2019

Considérant les diverses demandes de subventions du milieu associatif et qu'il est important de soutenir efficacement les associations qui participent d'une part à la vie de la commune et d'autre part au bien-être de ses habitants, le Conseil répartit entre les associations l'enveloppe de 6 500 € votée à cet effet au budget primitif 2019 (détail disponible en mairie ou sur le site de la commune). (27 III 2019)

3. Demandes de subventions

Demande de subvention pour l'étude des écoulements des eaux route d'Hennezis

M. le maire informe le conseil qu'il a tenu sur place et avec les services du département, une réunion technique relative aux problèmes d'écoulement des eaux pluviales qui provoquent des inondations chez les riverains de la route d'Hennezis. Il en est ressorti qu'une étude est nécessaire pour connaître le fonctionnement des écoulements de ce secteur. Cette étude étant éligible aux aides financières de l'Agence de l'eau Seine Normandie, du département et de Seine Normandie Agglomération, M. le Maire propose de solliciter les différents financeurs pour sa réalisation. (27 III 2019)

Aménagement de l'accessibilité de la mairie : demande de subvention au titre de la DSIL

Pour souscrire aux impératifs de mise en accessibilité, la commune doit aménager un bureau et des sanitaires au rez-de-chaussée de la mairie. Cette demande de financement est éligible à la DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) qui a pour but de rendre cette opération possible budgétairement pour la commune qui ne peut la porter seule. Ce projet peut être également financé par le département. Le coût prévisionnel des travaux s'élève à : 21 250 € TTC qui pourraient être pris en charge à 60% par l'Etat (soit 15 300 €) et à 20 % par le département (soit 5 100 €). (27 III 2019)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Un diagnostic a été réalisé par l'APAVE et une consultation de maître d'œuvre a été publiée sur le site du département. A ce jour, des contacts ont été pris avec le cabinet HTH architecture dont l'offre est acceptée par le Conseil. Celle-ci s'élève à 2000€ pour la phase étude comprenant le relevé de l'existant, l'élaboration du projet, le dossier d'autorisation auprès de la commission d'accessibilité, la consultation des entreprises [...] et 2000€ pour la phase du suivi de chantier (pilotage et coordination de chantier), cette phase pouvant être réalisée par le maître d'ouvrage. (14 V 2019)

4. Plan pluriannuel d'investissement

M. le Maire présente la programmation possible des différents investissements qu'il serait nécessaire de mettre en œuvre pour répondre, d'une part aux orientations de notre PLU et d'autre part aux engagements pris par la municipalité. Les différentes opérations proposées et qui ont été chiffrées par un économiste de la construction sont finançables et réalisables dans le cadre de l'autofinancement budgétaire actuel, à l'exception des opérations spécifiques de logements.

M. Thierry Lepré, adjoint au maire en charge des travaux, présente les possibilités de financement de ces opérations par l'emprunt. Il s'avère que la commune peut parfaitement réaliser ces actions qui doivent permettre d'accueillir des familles avec enfants qui font cruellement déficit pour notre école. Chaque opération fera l'objet de décisions spécifiques du conseil municipal pour définir la mise en œuvre. (27 III 2019)

5. Budget 2019 – Décision modificative n°1

Lors de l'élaboration du budget prévisionnel 2019, nous avons inscrit un crédit de 4 000 € pour l'acquisition de matériels à destination de nos employés communaux. Cette ligne budgétaire étant destinée principalement à l'acquisition d'une tonne à eau et de ses équipements. En effet, celle utilisée est vieillissante et devenue dangereuse. Toutefois, après consultation, il s'avère que le montant prévu est insuffisant et qu'il convient de le revaloriser. 3 000 € seront donc déplacés du compte « autres bâtiments publics » vers le compte « acquisition de matériel ». (27 III 2019)

6. Organisation des élections européennes du 26 mai 2019

M. le Maire explique au conseil la difficulté posée par la nécessité d'afficher dans les règles les affiches des 34 listes candidates. Après la réforme de la gestion nationale des listes électorales, nous avons 594 inscrits pour notre commune. De nouvelles cartes d'électeurs seront distribuées dès la semaine prochaine. (27 III 2019)

III/ Environnement et Travaux

1. Eglise : demandes de subventions pour la restauration des murs extérieurs auprès de l'Etat (D.E.T.R.), du département et d'autres partenaires

M. le Maire indique qu'il a fait actualiser le devis obtenu l'an dernier et que le montant s'en élève à 57 896,70 € HT. Au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux, la commune peut bénéficier d'une subvention de l'Etat à hauteur de 40% (soit 23 158,68 €). Par ailleurs, le département peut également abonder le financement de

cette opération à hauteur de 25% dans le cadre de l'opération « mon village, mon amour », abondé de 5% en raison de la démarche de financement participatif avec la Fondation du Patrimoine à laquelle la commune a décidé d'adhérer (soit 25%+5% = 17 369,00 €). L'église de la commune n'étant pas un monument classé, il n'est pas exclu de faire intervenir des non-professionnels pour certains travaux. Les travaux étant supérieurs à 25 K€, une consultation sera lancée. Par ailleurs, il y aura lieu d'établir une déclaration préalable de travaux qui sera instruite par les Bâtiments de France. [...] (25 II 2019)

2. Eglise : demandes de subventions pour la restauration de la statue de Saint Fiacre auprès de l'Etat (D.E.T.R.), du département et d'autres partenaires

Trois restaurateurs spécialisés ont été consultés. Pour l'heure, un seul ayant répondu, les deux autres vont être relancés. Le devis s'élève à 8076,00 € HT (dont 5 K€ pour la polychromie). La commune peut bénéficier d'une subvention DETR de l'Etat à hauteur de 40% (soit 3230,40 €) ; le département peut également abonder le financement de cette opération à hauteur de 35% dans le cadre de l'opération « Mon village, mon amour », abondé de 5% en raison de la démarche de financement participatif avec la Fondation du Patrimoine (soit 35+5% = 3230,40 €). (25 II 2019)

Au cours du conseil du 14 mai, M. le Maire indique que nous avons d'ores et déjà obtenu les subventions sollicitées auprès de l'état pour l'église, la statue Saint Fiacre et l'accessibilité de la mairie. Les subventions départementales sont encore à venir. (14 V 2019)

3. Demande de subventions au titre des amendes de police pour l'aménagement de sécurité du carrefour RD10 - rue de la Ceriseraie auprès du Département

Un projet d'aménagement de sécurité concernant le carrefour du cimetière (RD10 - rue de la Ceriseraie) a été proposé au Conseil par INGENIERIE 27, pour un montant de 52 700,00 € HT. Ces travaux étant susceptibles d'être subventionnés dans le cadre de la répartition du produit des amendes de police, à hauteur de 25% plafonnés à 30500€ (soit 13 175,00 € HT), le Département sera sollicité. Un appel d'offres sera donc lancé, avec un coût final peut-être moindre.

Le Conseil municipal, à la majorité des présents et représentés (1 voix contre et 1 abstention) adopte le projet d'aménagement de sécurité du carrefour RD10, rue de la Ceriseraie et en approuve le plan de financement.

Toujours en termes de sécurité routières, des échanges ont lieu sur la route d'Hennezis, difficile à sécuriser du fait du manque de place. Un feu tricolore serait sans doute le plus simple à mettre en place. (25 II 2019)

4. Consultation de programmistes pour la création d'un lieu de vie et de savoirs dans la chapelle Sainte Geneviève

Afin de redonner vie à la Chapelle Sainte Geneviève désaffectée depuis des décennies, plusieurs suggestions ont été faites.

Il est tout d'abord proposé de faire appel à un programmiste pour nous aider dans la définition du projet. Ainsi, l'assistant à maîtrise d'ouvrage réaliserait :

1/ un diagnostic comprenant la définition précises des besoins, une étude de faisabilité dont une évaluation des coûts : le préprogramme ;

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

2/ le programme technique détaillé (PTD) : programme architectural, environnemental, technique, juridique avec estimation financière et planning prévisionnel ;

3/ pour la désignation de la maîtrise d'œuvre : rédaction du processus d'élaboration du projet, rédaction du DCE, organisation éventuelle du concours, participation au jury, analyse des offres, participation à la négociation.

4/ le suivi de l'adéquation programme-projet. Suivi APS, APD, PRO.

5/ la recherche et la préparation des dossiers de demande de subventions auprès des divers cofinanceurs.

M. le maire suggère qu'une commission *ad hoc* se réunisse pour participer avec le programmiste retenu à la définition des besoins d'aménagement de la chapelle. Pascale Billard, Thierry Lepré, Charles Maillard, Alain Favresse et Catherine Lerate se sont proposés. Le conseil souhaite que cette commission soit ouverte y compris aux associations. (14 V 2019)

5. Consultation de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de logements dans le bâtiment de l'ancienne école

M. Le Maire rappelle le diagnostic du PLU en matière d'habitat sur notre commune. Il s'avère que l'insuffisance de logements locatifs ne permet pas d'attirer des populations jeunes sur Notre-Dame de l'Isle compte tenu du prix de l'immobilier. En effet, les nouveaux arrivants ne sont pas des primo-accédants ce qui représente une carence dans la tranche d'âge, 20-35 ans. La conséquence se concrétise par la diminution importante des enfants scolarisables dans notre école qui a vu se succéder les fermetures de classes. C'est pourquoi, compte tenu de la disponibilité de l'ancien bâtiment de l'école où il est possible de créer rapidement quelques logements (potentiellement 3), il est proposé de lancer une consultation de maîtrise d'œuvre pour initier cette opération. Dans un premier temps deux logements seraient réalisés (un en RDC et un à l'étage), une salle en RDC accueillant temporairement la bibliothèque. (14 V 2019)

6. Défibrillateurs

Une subvention de 700€ a été accordée pour l'achat et l'installation de deux défibrillateurs dans la commune, l'un à la salle du Clos Galy, l'autre à la mairie. Comme certains l'avaient suggéré, celui de la mairie sera installé à l'extérieur : cela engendrera une dépense supplémentaire d'environ 400€ pour l'achat d'une armoire adaptée. (11 II 2019)

7. Très Haute Définition.

L'équipement en fibre optique THD prendra du retard à cause d'un incident de chantier. Les points de raccordement seront placés à l'entrée des propriétés (un point d'alimentation par maison, mais le raccordement à la box est à prévoir par les usagers). (14 V 2019)

8. Eclairage public.

Quelques dysfonctionnements ont été signalés. L'entreprise Blondel sera contactée. M. Maillard suggère l'installation d'un point lumineux à l'intersection des rues Seney, Marie Petit et Clergeot. M. Lepré indique que 3 points lumineux ont été ajoutés route d'Hennezis pour améliorer la sécurité. (14 V 2019)

III/ Education, Culture, Solidarité

1. Repas des anciens

Le traditionnel repas des anciens se tient chaque année au mois de mars. Certains convives souhaitent être accompagnés de membres de leurs familles, pour leur déplacement. Ces derniers, n'étant pas des ayant-droit, leur participation ne pourra être acceptée qu'à titre onéreux et le montant de leur contribution établi en fonction des coûts de restauration.

2. Demande d'aide sociale

Monsieur le Maire présente une demande d'aide financière transmise par le conseil départemental et instruite par ses services sociaux. Le Conseil décide de verser l'aide sollicitée de 150 €.

3. Tarification des transports scolaires

L'obligation de service des transports scolaires représente un coût par élève et par an de 1 171 €. Sur ce montant, le département prend à sa charge 662 € et SNA 419 €. Le solde de 90 € (pour 1 enfant), 80 € (pour le second enfant), 70 € (pour le troisième enfant) reste à la charge des familles. Toutefois, le SIVOS des îles de la Seine a proposé que les communes membres apportent une aide aux familles dans la cadre d'une politique tarifaire coordonnée.

Il est ainsi proposé de conserver 55€ de part parentale pour les collégiens et lycéens et de 30€ pour élèves de primaire et de maternelle, la différence étant prise en charge par les municipalités.

Le prix des cartes est voté à la majorité : 6 votes pour et 6 contre : Mmes BILLARD et BAUMGARTNER, MM. FAVRESSE, LACAILLE, MAILLARD, et SILLIAU s'étant prononcés pour les 55€ hors commune mais **pour la gratuité des transports à l'intérieur du regroupement scolaire intercommunal**, étant entendu que le regroupement pédagogique est imposé aux familles et que certains élèves ne doivent emprunter le car que pour se rendre à la cantine. Mais, conformément à l'Article L. 2121-20 du CGCT, lorsqu'il y a partage égal des voix des présents et représentés, la voix du Président du Conseil municipal, M. Le Maire, est prépondérante. Le prix des cartes est donc adopté. (14 V 2019)

IV/ Informations diverses

Epaves à Port Gabriel.

M. le Maire signale qu'une réunion a eu lieu avec Voies Navigables de France et Madame la Sous-préfète concernant les épaves de bateaux à Port Gabriel. Il en ressort qu'un bateau va être déchiré et que 5 PV seront affichés sur place, pendant 6 mois. (25 II 2019)

Le tracteur de la commune est enfin revenu de chez le réparateur et la facture reçue mais le tracteur fuit toujours, il manque des clés, l'intérieur a été endommagé... Par conséquent, une procédure en contentieux sera menée avec notre assureur dans le cadre de la protection juridique et la facture sera mise en suspens. (25 II 2019)

De fait, le tracteur de la commune présente encore de nombreux dysfonctionnements et un courrier en LRAR a été adressé à l'entreprise chargée de sa réparation. Une procédure en contentieux a été lancée dans le cadre de notre protection juridique assurée par Groupama. (27 III 2019)

Les grandes lignes des derniers conseils municipaux

Report de l'enquête publique du PLU.

Comme le veut la procédure, toutes les personnes associées ont reçu un exemplaire des documents du PLU finalisé. Les trois mois de délai qu'elles avaient pour faire part de leurs remarques sont écoulés mais quelques organismes ne se sont pas manifestés. La nomination du commissaire enquêteur devrait être faite par le Tribunal Administratif au plus tard début avril. (25 II 2019)

Dans un premier temps, l'enquête publique a été fixée du lundi 8 avril au samedi 11 mai à 12h, toutes les publications officielles ayant été faites, les affichages réglementaires également (par voie d'affiches, sur le site internet, et par la lettre électronique mensuelle). Un prospectus devait également être distribué dans toutes les boîtes aux lettres et il était prévu que le commissaire enquêteur, M. Barbant, recevrait trois fois « physiquement » les habitants à la mairie pour noter leurs doléances. Nos concitoyens pourront également inscrire celles-ci sur registre en mairie ou les adresser au commissaire enquêteur par courrier postal ou électronique... (27 III 2019)

Suite à une erreur de communication avec la MRAE (mission Régionale de l'Autorité Environnementale), l'enquête publique sera finalement repoussée, cette instance disposant de trois mois pour évaluer le PLU, soit une réponse au plus tard début juillet. (14 V 2019)

4 L Trophy :

La participation de la commune n'a pas été exploitée, l'équipage ayant abandonné avant de quitter le continent... (27 III 2019)

Fibre optique :

18 poteaux seront ajoutés à l'existant pour desservir les abonnés non encore accessibles par les gaines posées lors des enfouissements de réseaux. (27 III 2019)

Déclassement chemin entre RD313 et la rue Léopold Joly – enquête publique

M. le maire explique la nécessité de procéder à une enquête publique en désignant un commissaire enquêteur. Disposition préalable avant déclassement officiel. M. BARBANT est retenu pour effectuer celle-ci. (14 V 2019)

Un **arbre dangereux** a été signalé, rue des prés. Celui-ci n'étant pas sur le domaine public, un courrier sera adressé au propriétaire. (14 V 2019)

Des **dépôts sauvages** sont signalés à l'entrée des carrières et route d'Hennezis. Une discussion s'engage sur le recyclage des ordures ménagères et le tri sélectif. (14 V 2019)

Un élu attire l'attention du conseil sur le fait que nous sommes la seule commune à subventionner la SPA par une subvention de 100 euros alors que le syndicat de voirie dont nous sommes également membres subventionne déjà la SPA à hauteur de 1000 euros. Une attention particulière sera portée sur ce sujet lors du vote des subventions 2020. (14 V 2019)

Résultats des élections européennes

inscrits :	594
votants :	330 (55,56%)
exprimés :	317
bulletins blancs :	9
bulletins nuls :	4

M. BARDELLA Jordan :	92 voix
Mme LOISEAU Nathalie :	62 voix
M. JADOT Yannick :	51 voix
M. GLUCKSMANN Raphaël :	22 voix
M. DUPONT-AIGNAN Nicolas :	16 voix
M. BELLAMY François-Xavier :	15 voix
Mme AUBRY Manon :	14 voix
M. HAMON Benoît :	8 voix
M. ASSELINEAU François :	7 voix
M. LAGARDE J-Christophe :	7 voix
Mme THOUY Hélène :	7 voix
M. BOURG Dominique :	6 voix
M. BROSSAT Ian :	6 voix
M. PHILIPPOT Florian :	2 voix
Mme ARTHAUD Nathalie :	1 voix
Mme MARIE Florie :	1 voix

Les autres listes n'ont pas eu de voix.

Enquête publique



Comme vous avez pu l'apprendre grâce au prospectus déposé dans votre boîte à lettres, M. le Préfet a prescrit une enquête publique concernant l'aménagement d'une véloroute - voie verte dénommée « La Seine à vélo » sur le tronçon Vernon-Les Andelys.

Cette enquête se déroulera pendant 33 jours consécutifs et se terminera le 19 juillet inclus à 17h. Le dossier est consultable pendant toute cette période en mairie et sur le site internet de la préfecture <http://www.eure.gouv.fr/politiques-publiques/environnement/enquete-publiques>

Si vous n'avez pas eu la possibilité de vous rendre en mairie le 21 juin dernier pour rencontrer M. POQUET, commissaire enquêteur, et que vous avez des observations à formuler sur ce projet, sachez que vous pouvez toujours faire part de vos observations :

- **sur le registre d'enquête** déposé en mairie,
- **par courrier** à l'attention de Monsieur POQUET, en qualité de commissaire enquêteur, à la mairie de Vernon.
- **par courriel** à l'adresse : pref-projet-seineavelo@eure.gouv.fr

Enfin si vous désirez rencontrer personnellement M. POQUET, il sera présent aux mairies de :

- Bouafles, le mardi 9 juillet de 15h à 18h,
- des Andelys, le samedi 13 juillet de 9h à 12h,
- de Port-mort, le jeudi 18 juillet de 16h à 19h,
- et de Vernon, le vendredi 19 juillet de 14h à 17h.

Les grandes lignes du budget 2019 – section fonctionnement

Comme chaque année depuis 2014, voici le budget 2018 voté lors du conseil municipal du 27 mars 2019.

Pour rappel, d'un point de vue comptable, le budget est structuré en deux parties : une section fonctionnement et une section investissement.

Chacune de ces sections doit être présentée en équilibre (Recettes = Dépenses)

La section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante des services de la collectivité (électricité, charges de personnel,...).

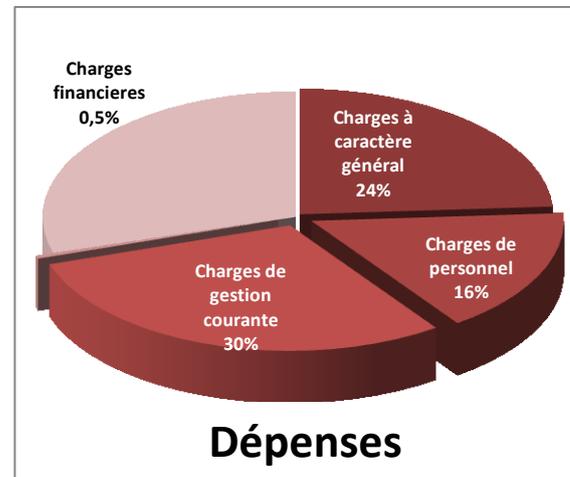
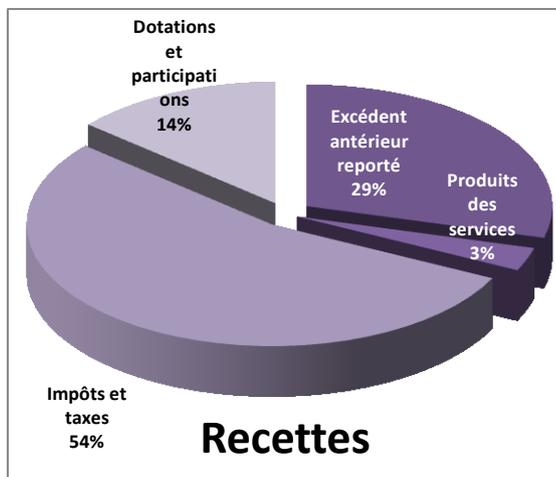
SECTION FONCTIONNEMENT 2019

Recettes de fonctionnement : 540 376 €

Dépenses de fonctionnement : 540 376 €

Recettes réelles de fonctionnement : 385 353 €
Excédent de fonctionnement : 155 023 €

Dépenses réelles de fonctionnement : 380 138 €
Dépenses d'ordre de fonctionnement (dont virement à la section investissement) : 160 238 €



Les ressources fiscales sont les principales sources de financement de la commune. Elles représentent 61 % des recettes réelles de fonctionnement.

Nous avons de nouveau décidé en conseil municipal de ne pas augmenter les taxes au niveau de la part communale.

Répartition de la part communale :

Taxe d'habitation :	6,13 %
Taxe sur le foncier bâti :	16,14 %
Taxe sur le foncier non bâti :	37,83 %

Les charges à caractère général regroupent l'ensemble des dépenses liées à la gestion quotidienne des services, à l'entretien du patrimoine, à l'achat de fournitures ainsi qu'à l'ensemble des prestations réalisées par des entreprises spécialisées dans le cadre du fonctionnement du service public.

Les charges de gestion courante sont un poste qui enregistre notamment les dépenses réalisées par la commune pour les différentes contributions aux organismes (SIVOS,...), le service incendie, les subventions versées aux associations et à la coopérative scolaire, les indemnités des élus.

Les dotations et participations regroupent les dotations de compensation de l'état et les subventions reçues des principaux partenaires de la commune.

Les dotations de l'état diminuent chaque année.

Les charges de personnel concernent quatre employés communaux à temps non complet :

- Fabienne FALLUEL, Secrétaire de Mairie
- Dominique GOUJON, Agent d'entretien
- Isabelle MEHEUST, Agent d'entretien
- Emmanuel SCANDELLA, Agent d'entretien

Les grandes lignes du budget 2019 – section investissement

La section d'investissement présente les programmes d'équipements nouveaux ou en cours.

Ces dépenses sont principalement financées par l'autofinancement de la section fonctionnement, par le recours éventuel à l'emprunt et la recherche systématique de subventions pour tout projet.

Lorsque nous faisons des demandes de subventions, cela implique que tout soit au stade de projet, les travaux ne peuvent commencer qu'après l'obtention des aides.

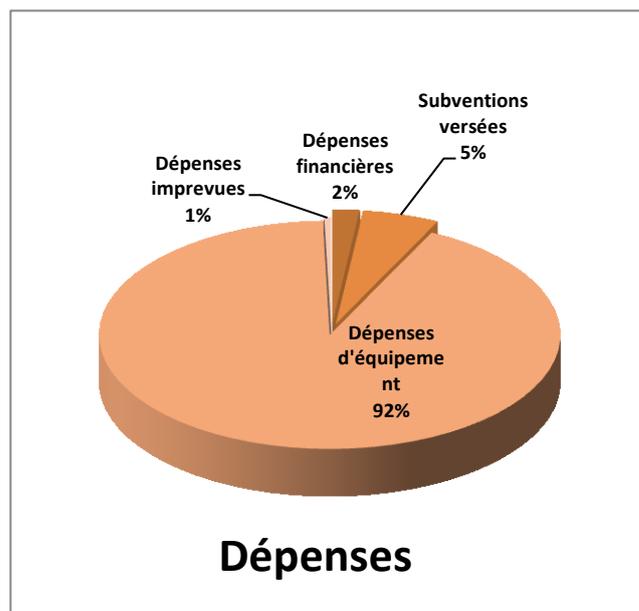
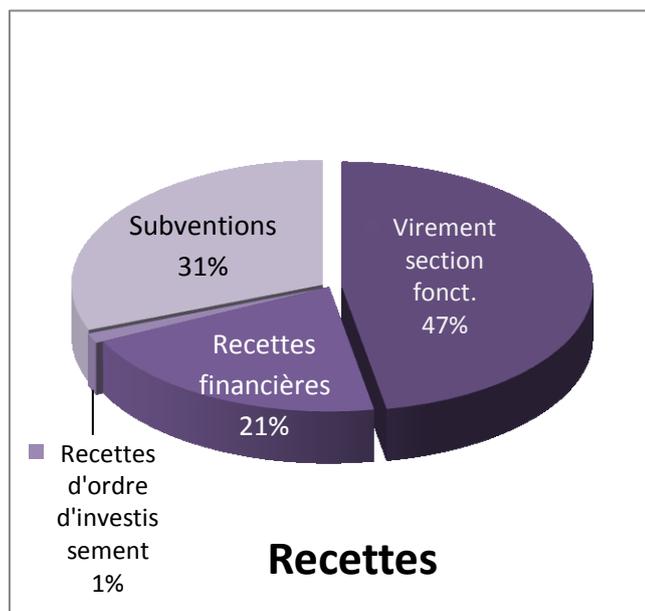
SECTION INVESTISSEMENT 2019

Recettes d'investissement : 373 843 €

Dépenses d'investissement : 373 843 €

Recettes d'ordre d'investissement :	4 354 €
Virement de section fonctionnement :	160 238 €
Solde d'exécution positif reporté :	33 930 €
Recettes financières :	70 210 €
Subventions :	105 111 €

Dépenses d'ordre d'investissement :	4 354 €
Dépenses d'équipement :	334 950 €
Dépenses financières :	7 956 €
Subventions versées :	24 583 €
Dépenses imprévues :	2 000 €



Les recettes d'équipement comprennent les subventions que nous avons déjà déposées ou pour lesquelles nous avons eu un accord.

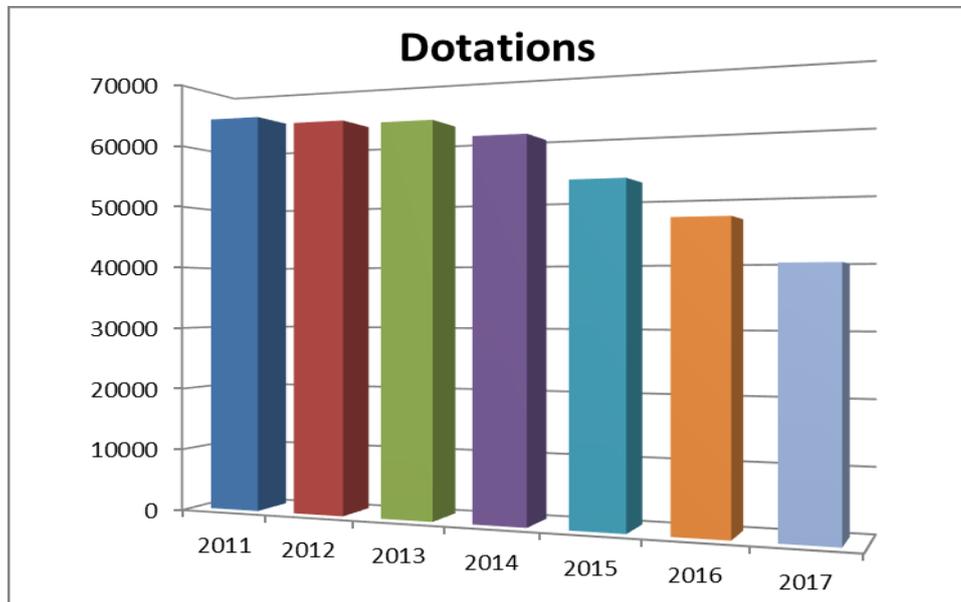
Les dépenses d'équipement vous seront détaillées au fur et à mesure par la commission travaux lors des prochaines parutions du *Catenay*.

Ce budget a été voté lors du conseil municipal du 27 mars 2019 en collaboration avec Madame TARPENT, trésorière des Andelys.

Des dotations budgétaires de l'Etat en baisse constante

Depuis plusieurs années le gouvernement a décidé de réduire les dotations aux collectivités locales. Notre commune n'échappe pas à cette règle et doit s'adapter à ces diminutions.

Ci-dessous les dotations des 7 dernières années :



Soit une perte de 24 647 € principalement sur les quatre dernières années.

Ci-dessous quelques indicateurs pour notre commune.

Données issues de DGFIP 12/2/2018	Taux d'imposition (%)			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Les taux d'impôts locaux				
Taxe d'habitation (TH)	6.13 %	20.96 %	10.99 %*	24.47 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	16.14 %	27.52 %	17.76 %*	21 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	37.83 %	50.39 %	33.37 %*	49.46 %

Produits des impositions	Produits en € par habitant			
	Pour la commune	Moyenne départementale	Moyenne régionale	Moyenne nationale
Taxe d'habitation (TH)	73	98*	94*	132*
Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	173	153*	153*	141*
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	16	18*	25*	27*

* Sur la base des données 2017

Où en sommes-nous ?

La fin de ce mandat arrive à grands pas, avec lui l'heure du bilan... Pour en réaliser un, le plus objectif possible, mettons en regard la profession de foi de l'équipe élue en 2014 et la concrétisation de ses promesses...

Ainsi, nous nous étions engagés selon quatre thématiques.

Tout d'abord, en matière de communication, la promesse de création d'un **bulletin trimestriel** d'information a été tenue avec plus de 17 numéros à ce jour. De même, le **site internet** ouvert à tous a été créé et une lettre mensuelle est diffusée régulièrement aux abonnés pour être au plus près de l'actualité de notre village.

Afin de pouvoir débattre sur les principaux enjeux, nous avons organisé plusieurs **réunions publiques d'information**, notamment sur la sécurité et le Plan Local d'urbanisme, mais aussi sur les **risques technologiques**.

Concernant la gestion de la commune, **une information claire, précise et régulière sur le budget** et l'affectation des ressources a fait l'objet d'une communication dans le bulletin ainsi que sur le site internet. Les **dépenses de fonctionnement ont été maîtrisées**. Après analyse des besoins prioritaires et indispensables pour satisfaire les besoins de nos habitants, les moyens ont été **optimisés grâce à la recherche systématique des financements** extérieurs de nos partenaires (Conseils Départemental et Régional, Etat, etc.).

Dans le cadre de la création de la nouvelle intercommunalité (Seine Normandie Agglomération) **notre maire a en permanence défendu notre commune** dans les différentes instances dans l'intérêt des Isoises et des Isois (communauté d'agglomération, région, département, syndicats, etc.) pour avoir la qualité des services publics exercés aux meilleurs coûts (distribution eau potable, assainissement non collectif...).

En matière d'éducation, nous avons mis en œuvre des moyens conséquents afin d'offrir des équipements attractifs dans le cadre de la solidarité intercommunale (SIVOS des Iles de la Seine). De même, nous les avons adaptés pour faire face aux diverses évolutions réglementaires (nouveaux rythmes scolaires).

Au-delà des investissements indispensables, le **soutien aux associations locales** ou qui œuvrent sur notre commune a été amplifié permettant de vous offrir tout au long de l'année des animations variées et nous les en remercions grandement.

Nos aînés n'ont pas été oubliés non plus avec le traditionnel **repas des anciens** qui se déroule salle du Clos Galy servis par les jeunes du village et une animation festive.

Pour les plus jeunes, le **Noël des enfants** les rassemble pour le spectacle et la distribution des jouets par le père Noël.

La qualité de notre environnement et du cadre de vie est un élément essentiel à la qualité de vie dans notre village. C'est pourquoi, **l'entretien et la rénovation du patrimoine bâti** de la commune (école, lavoir, église, mairie, calvaires, chapelle, cimetière, etc.) a fait l'objet de nombreuses interventions et notamment avec **une participation citoyenne** pour le lavoir mais aussi pour le **nettoyage annuel de la commune** ou encore les plantations.

Mais la qualité de vie ne va pas sans un **projet de territoire partagé** que nous avons élaboré dans le cadre du **Plan Local d'Urbanisme (PLU)** et présenté publiquement. De même, la **mise en accessibilité** de nos locaux publics (école, cimetière, mairie) est réalisée ou en cours et le projet de relocalisation de la bibliothèque transformée en **un lieu de vie et de savoir à la chapelle Sainte Geneviève** est à l'étude.

Enfin, la **sécurité de nos rues** a fait l'objet d'investissements importants tant en matière **d'éclairage public (enfouissement des réseaux et rénovation)** que de travaux de voirie, même s'il reste encore beaucoup à faire. Sur le plan de la gestion quotidienne, la compétence voirie reprise par un syndicat dédié, assure le balayage et l'entretien des chaussées mais aussi des accotements tandis que le **service communautaire d'assainissement non collectif** assure la conformité de nos installations.

Comme vous pouvez le constater, les engagements ont été tenus voire au-delà. Cela a été possible grâce à l'engagement de tous et je vous en remercie.

Thibaut Beauté

Le point de la commission éducation, culture et solidarité

EDUCATION

Notre programme prévoyait la pérennisation de notre école, le renforcement de la solidarité intercommunale et la poursuite des investissements pour nos enfants



Cour rénovée des Ecureuils, Pressagny l'Orgueilleux

L'ensemble des écoles fréquentées par les enfants de la commune est géré par un SIVOS (syndicat intercommunal à vocation scolaire dont la présidence est assurée par Mme Pascale Billard).

Le SIVOS est financé par les deux communes au prorata du nombre d'enfants. D'importants travaux d'aménagement et d'embellissement ont été réalisés dans les deux écoles, notamment pour les cours de récréation.



La cour des Hirondelles, Notre-Dame de l'Isle, Pressagny le val

Les deux écoles seront également prochainement équipées de matériel informatique dans le cadre du dispositif de l'école numérique innovante et ruralité.

En raison d'une diminution du nombre d'enfants, il n'a pu être évité la fermeture d'une classe à la rentrée 2018. Cela induit des classes à double niveau avec une moyenne de 21 élèves par classe.

Mise en place des nouveaux rythmes scolaires

En respect des dispositifs législatifs, les communes ont dû s'adapter à plusieurs changements de rythme au cours des dernières années. En septembre 2014, les enfants sont passés à un rythme scolaire sur 5 jours avec mise en place d'ateliers TAPE (temps d'activités péri-éducatives) assurés par des animateurs de la communauté de communes. Au vu des difficultés rencontrées et du coût élevé de l'opération, ce projet a été modifié, en accord avec les instances de l'Education nationale, pour revenir finalement à la semaine de 4 jours.

Conseil municipal des enfants

Nous avons envisagé la mise en place d'un conseil municipal des enfants. Le sujet reste d'actualité. Un projet est en cours d'élaboration qui ne pourra voir le jour qu'avec le soutien de tous les partenaires.

SOLIDARITE

Les animations existantes dans la commune ont été pérennisées avec parfois quelques nouveautés et de nouvelles manifestations ont vu le jour. Ainsi le Noël des enfants et le repas des Anciens se font dorénavant à la salle des fêtes et bénéficient d'une animation choisie pour satisfaire le plus large public possible.

Toutes les initiatives permettant le bien vivre ensemble sont encouragées par la mairie : fête des voisins, Téléthon, fête de la musique, feu d'artifices, salon du livre... Toutes ces manifestations ne pourraient avoir lieu sans l'enthousiasme des associations du village.

Nous essayons d'apporter une attention toute particulière à nos Anciens avec la mise en place, notamment, du plan Vigilance Canicule.

CULTURE

La mairie favorise toutes les initiatives permettant d'introduire des moments culturels au sein du village (prêt de l'église ou de la salle des fêtes pour diverses manifestations, soutien financier aux associations pour l'organisation de leurs projets).

Dans la mesure du possible, elle participe aux grandes manifestations départementales ou nationales.

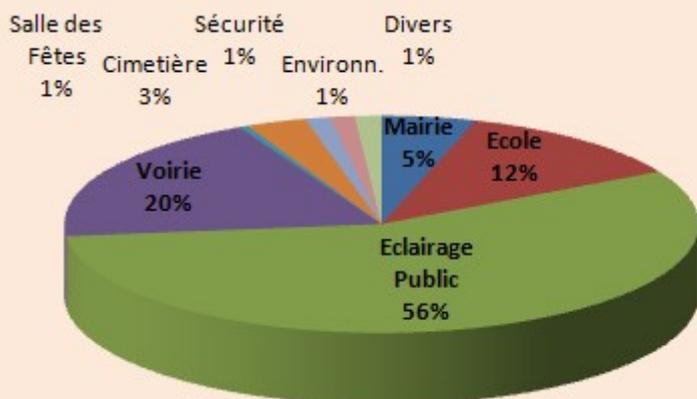
La bibliothèque municipale, qui ne comptait plus qu'une dizaine d'inscrits, a été entièrement réorganisée. Le fonds a été réactualisé puis numérisé en partenariat avec la MDE (Médiathèque Départementale de l'Eure). Il est maintenant très régulièrement amendé de nouveaux ouvrages, choisis pour satisfaire le goût de la centaine de lecteurs désormais inscrits. Forte de ce succès, il sera bientôt offert à la bibliothèque un nouvel écrivain ...

Pascale Billard
pour la commission école, culture et solidarité

Le bilan de la commission travaux

La commission Travaux a tenu à vous faire part du chemin parcouru depuis 2014.

Les graphes qui vous sont présentés mettent en évidence les grandes orientations délibérées au cours des conseils municipaux : Actions et Subventions



Le second graphe vous permet de juger du travail de fond sur la recherche systématique de subventions. Sur 1.105.000€ de travaux réalisés, il est à noter que la part à la charge de notre commune est inférieure aux volumes de subventions encaissées.

Autre point notable, outre les gros travaux de voirie et d'éclairage public, les autres travaux ont été réalisés par des artisans de la commune ou des communes voisines et les employés communaux.

La sécurité et l'accueil de nos enfants.

- L'école a concentré notre attention avec des classes rénovées et une cour de récréation débarrassée d'un bâtiment amianté inutilisable et dont le revêtement a été complètement refait.

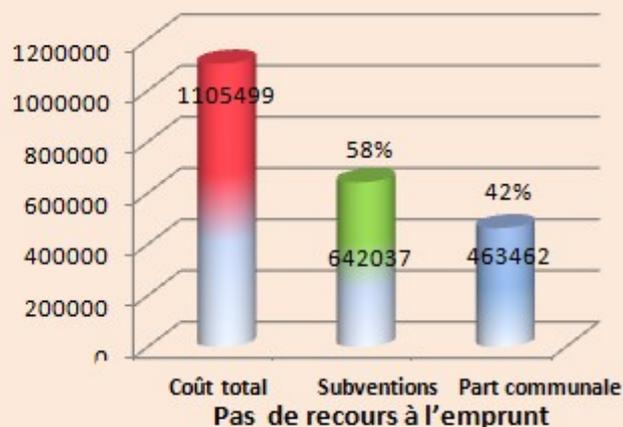
La voirie

- C'est le poste le plus coûteux des municipalités. Ont été réalisées : la tranche 2 de la rue Mauger et la mise aux normes d'accessibilité des « quais bus » de la Route des Andelys.

Consommation Electrique

- L'enfouissement des réseaux a été accéléré : rue Mauger, rue de l'Eglise, route des Andelys, et en cours de livraison : rues des Gascons et Maurice Coeuret. Toutes les lampes « mercure » ont été retirées et remplacées par des éclairages plus performants.

Les autres travaux et aménagements répondent à des objectifs d'économie d'Énergie (changements des huisseries de la mairie et de l'ancienne école) et d'embellissement/fleurissement des voies publiques.



Et après ?

D'ici la fin d'année nous pensons pouvoir réaliser deux ou trois logements destinés à la location (dont le logement de l'ancien « Croco de l'Isle »).

La mise en place de la « Fibre » sera effective, si de nouveaux retards ne sont pas enregistrés !

Nous poursuivrons la mise en accessibilité de la mairie, avec déménagement de la bibliothèque.

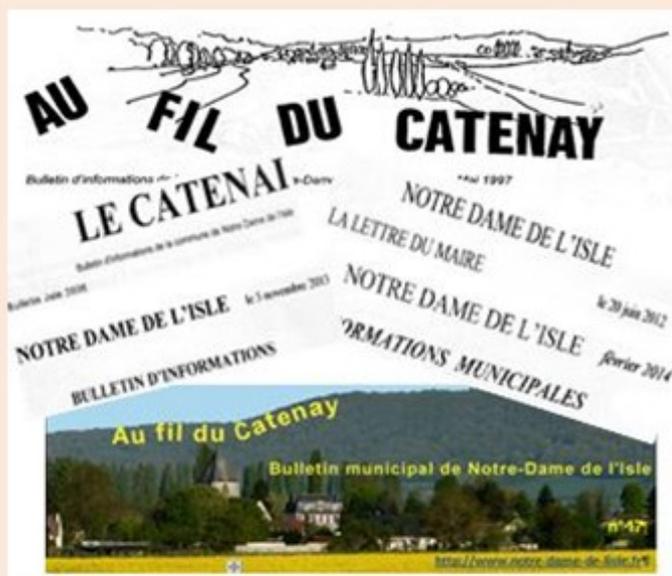
Pour 2020, nous sommes en lice pour la réalisation de travaux coordonnés, voirie-enfouissement, rue Clergeot et la mise en sécurité du carrefour du Cimetière.

Par ailleurs, l'ouverture d'études a été validée pour la création de logements et la réhabilitation de la Chapelle du Hameau de Pressagny le Val en lieu de culture et de loisirs.

Les réalisations de la commission communication

Depuis sa création en 2014, la commission communication a veillé à vous informer régulièrement de l'actualité municipale, notamment avec le *Catenay*, votre nouveau bulletin municipal qui paraît environ tous les trois mois, selon la richesse de l'actualité.

Nouveau le *Catenay*? — Pas vraiment, car il s'inscrit dans la tradition: sans le savoir, en choisissant d'appeler ce bulletin **Au fil du Catenay**, la commission communication a « bouclé la boucle »... En effet, avant les *Informations municipales* de 2014, le *Bulletin d'informations* de 2013, la *Lettre du maire* de 2012 et le *Catenay* des années précédentes, le bulletin municipal, à sa création, en 1997, s'appelait déjà « **Au fil du Catenay** »... Comme quoi, notre rôle représente bien cette liaison essentielle qui unit nos deux entités, hameau et bourg...



Cette relation à l'histoire de notre commune et à son environnement, nous avons aussi voulu la souligner en recueillant les témoignages de différentes époques, celles des sorciers noueurs d'aiguillette, illustrée par Michel de Decker (*Catenay* n° 16), mais aussi celle de la Grande Guerre à laquelle le village a payé un lourd tribut. Le *Mémorial*, rédigé par M. Lefebvre-Filleau (*Catenay*, n° 12 à 15) rend hommage aux poilus dont chacune de nos rues rappelle le sacrifice. Nous poursuivons dans ce numéro avec le témoignage poignant d'un Islois ayant assisté à la libération de Notre-Dame de l'Isle.



Elément essentiel de la communication et désormais présent sur la plupart des documents émanant de la commune, le

logo, créé en 2016, marque l'identité de notre village: son magnifique coteau, la dualité du bourg et du hameau, le clocher de son église et bien sûr son ciel bleu normand... Merci à Mme Baumgartner et à ses élèves pour ce beau travail.

A l'heure du numérique, il nous a semblé que l'information devait passer par un site internet, à la fois vecteur de cohésion et vitrine de notre village. Ainsi, le site Internet a été pensé comme outil principal d'information et de communication. Sa sobriété voulue permet une mise à jour régulière aisée qui s'attache à ne communiquer que l'essentiel.

Les statistiques de l'hébergeur montrent que sa fréquentation a doublé depuis sa création



L'onglet « contact », reproduit ci-dessous (qui commence à être bien utilisé) permet à tous de questionner les élus ou les avertir de problèmes quelconques.

Contact

Ce site se veut interactif...

Si vous désirez faire un COMMENTAIRE, vous renseigner sur une pétition, nous faire part d'informations qui pourraient intéresser nos concitoyens ou même vous inscrire à une manifestation organisée par la municipalité, n'hésitez pas à nous écrire via le formulaire qui vous est proposé à la page suivante...

D'autre part, une BOÎTE À IDÉE vous est ouverte... l'un ou l'autre formulaire, veuillez nous communiquer vos propositions qui seront étudiées attentivement et vous serez, bien sûr, avisés de la suite que le conseil donnera à celles-ci...

Pour vous tenir au courant de l'actualité de notre commune... inscrivez-vous gratuitement à la lettre de Notre Dame de l'Isle en renseignant le formulaire ci-dessous.

Votre nom (obligatoire):

Votre email (obligatoire):

Merci de votre coopération

Une centaine d'abonnés reçoivent, par ailleurs, la lettre mensuelle de Notre-Dame de l'Isle qui s'attache à mettre en exergue les principales actualités pour celles et ceux qui n'auraient pas été visiter le site depuis quelque temps.

Environnement

Journées berges propres

Cette année encore le ramassage des déchets en bords de Seine a, hélas, été spectaculaire. Les crues y sont certainement pour quelque chose...



Merci à la valeureuse équipe de bénévoles dévoués pour la propreté de la commune, particulièrement à M. Régnault pour les voyages faits avec sa remorque...

Lutte contre le frelon asiatique

Une réunion publique pour organiser la défense collective contre le frelon asiatique s'est tenue le 22 mars 2019 à la salle du Clos Galy.

Un intéressant diaporama a apporté les précisions utiles sur la biologie et la reproduction de l'insecte, mais aussi sur la manière de l'appréhender et de le piéger. Les questions ont fusé et ont donné l'occasion aux intervenants de rappeler les conseils de prudence nécessaires, le frelon asiatique étant une espèce particulièrement agressive.

Merci à M. Tallandier et M. Doré pour leurs précieux conseils d'apiculteurs chevronnés.



Journée « Jardin et partage »

Le 30 mars dernier a eu lieu, dans notre village, la première journée « Jardin et partage » organisée par l'AISLC.

Les visiteurs, rassemblés dans la cour et l'ancien bâtiment de l'école, à Pressagny-le-Val, ont pu s'initier aux pratiques du bouturage et autres techniques de multiplication des végétaux grâce au concours de Thibaut Beauté, pépiniériste de formation.



Ils ont également pu découvrir l'univers des abeilles et de l'apiculture, présenté par M. Tallandier.



En complément des animations et de la bourse aux plantes, les nombreux visiteurs ont pu également admirer une superbe exposition de bonsaïs mise en place par deux passionnés.

Le soir, au cours d'un repas convivial, chacun a su profiter des conseils de Gérard Farcy,—l'ancien « jardinier » de France Bleu Normandie—. Au programme, une exploration des vertus des « plantes qui soignent » et de la manière de les accommoder.



Une belle journée sous le soleil, à renouveler et enrichir avec l'aide de chacun et toutes les bonnes volontés. Nul doute que de nouvelles idées feront le bonheur de tous.

Ça s'est passé à Notre-Dame de l'Isle

Plus d'inquiétude en cas de malaise...

La formation aux premiers secours et utilisation des défibrillateurs a fait « carton plein »

Mireille PETIT, la présidente de la délégation départementale de la Croix Rouge en personne, assistée d'une de ses collègues et amie Isoise, nous a fait l'honneur d'assurer cette formation.



Compte tenu du nombre de personnes intéressées, il fallut les répartir en 2 groupes (à 9h 30 et à 10h 45).

Les « stagiaires » écoutèrent attentivement les informations importantes sur la conduite à tenir pour assurer les premiers secours en attendant les pompiers.



Puis, vint la mise en pratique des consignes données. Avec l'utilisation du défibrillateur sur des mannequins par des « élèves » très appliqués, conscients de l'importance de cet apprentissage...



Repas des anciens de la commune

Pour agrémenter un repas toujours très apprécié, une animation fut assurée par un père et sa fille, André et Priscilla Picton.

Variétés, danses, chants avec changements de costumes, il y en eut pour tous les goûts.



Tout le monde était poussé à participer...

Les jeunes comme les plus âgés...



Le service fut assuré par les jeunes de la commune qui furent, comme d'habitude, souriants, prévenants et compétents sous la houlette de leur chef de rang.



Pierres en lumières

Première participation et soirée de gala pour notre Église, le samedi 18 mai dans le cadre du Festival « Pierres en lumières ».



« Habillée » de lumières, avec la contribution de M. le maire, notre église a révélé aux nombreux visiteurs, qui vinrent les admirer jusqu'à tard dans la soirée, tout l'éclat de ses vitraux. Une occasion de découvrir et de faire découvrir la richesse de notre patrimoine municipal.



Bienvenue aux nouveaux Islois

Pascal et Sabine PHILIPPO

Pascal, calaisien et Sabine, strasbourgeoise de naissance et de cœur, après avoir connu la vie alsacienne, puis parisienne, ont, durant 20 ans cherché une maison, de préférence dans le Vexin français entre Auvers sur Oise et Giverny, mais... ce n'était jamais le moment! L'indépendance de leurs filles (Cécile, traductrice, et Camille, professeur des écoles), la baisse d'activité de l'un, la vente de leur appartement de Boulogne les décidèrent ; enfin, la proximité géographique de leurs connaissances et amis, dont l'un d'eux, artiste, a installé à Port Mort un parc de sculptures (site : HG2M), leur ont fait sauter le pas pour acquérir cette grande et jolie maison dans le bourg de la commune, coté Seine.

Pascal et Sabine projettent de continuer leurs activités encore quelque temps. Lui, après avoir travaillé avec de grands fabricants de textile d'ameublement a créé sa propre entreprise de conseil, P2Paris, qu'il compte développer de son nouveau domicile. Elle, pharmacienne industrielle, combine trois activités : officinale dans le 16ème à Paris, conseil à travers la micro-entreprise qu'elle a créée en 2011 et la dernière, pédagogique, au sein de l'Ecole des Préparateurs de pharmacie à Paris, activité la plus contraignante quant à son emploi du temps.

Pour l'un et l'autre, deux hobbies en commun : la cuisine (ils envisagent d'ouvrir une table d'hôtes à plus ou moins brève échéance) et la musique, passion qu'ils ont transmise à leur fille cadette qui a suivi les cours d'orgue du Conservatoire de Suresnes...

Nous ne pouvons que nous réjouir de l'arrivée de ces nouveaux Islois et les encourager à développer sur notre territoire leur esprit d'entreprise...

Alexandre et Sarah GOUTAL

Lorsqu'ils habitaient Vernon, Alexandre et Sarah Goutal avaient l'habitude de traverser le village pour voir leurs amis à Hennezis, amis qui y avaient précédemment habité. De plus, une des tantes maternelles de Sarah est Isloise. Autant dire que Notre-Dame de l'Isle ne leur était pas inconnue !

C'est en voyant l'écriteau « A vendre » sur un des terrains à l'entrée du village que peu à peu l'idée germa de l'acquérir et c'est dans leur maison joliment décorée qu'ils me reçoivent. Rien d'étonnant, Sarah a travaillé plusieurs années chez « Ambiance et Style » à Vernon comme conseillère de vente.

L'entreprise ayant fermé, elle suit actuellement une formation pour se reconvertir dans l'immobilier. Mais décoration et mode restent ses principaux centres d'intérêt.

Alexandre, passionné de foot, est, quant à lui, chef d'atelier du magasin de cycles de Saint Marcel et pratique le vélo en se rendant de temps à temps à son travail par la « Voie verte ».

C'est avec plaisir que nous accueillons cette nouvelle génération d'Islois!

Vincent GUILLOT

Vincent Guillot, de vieille souche normande, cherchait une maison à retaper dans un cercle de 100 km de Paris. Séduit par l'empreinte historique des environs (Blanche de Castille, François 1^{er}, Saint Adjutor, etc.), Notre-Dame de l'Isle lui apparut le lieu idéal pour être, selon sa jolie expression, le « tronc » entre ses « racines » (ses parents à Villequier et dans le Pays de Caux) et les « feuilles » (ses enfants, Camille 7 ans et Gabrielle 4 ans, dans l'Essonne). La qualité de la nature et l'environnement l'aidèrent à tourner sans aucun regret le dos à la profession stressante d'ingénieur du son qu'il exerçait depuis 14 ans pour une chaîne d'info parisienne.

Coté maison, il sait, fort de l'expérience de ses parents, que le chemin sera long pour la restaurer, d'autant plus qu'il tient à respecter au maximum matériaux et techniques à l'ancienne mais les débuts sont déjà prometteurs...

De même, potager et verger, qu'il a plantés avant de s'installer commencent à donner quelques résultats, l'ensemble devant lui permettre, à terme, d'être autonome pendant une longue période. Ayant suivi durant plusieurs mois une formation bio auprès de Xavier Mathias au Potager du Roi à Versailles, il projette d'en suivre une autre à la Ferme Sainte Marthe en Sologne, tournée vers la production bio-agricole et maraîchère avec, entre autres, l'idée de réintroduire de la vigne sur le terroir islois.

Mélomane, mais non musicien (il dit avec humour qu'il a été ingénieur du son 14 ans sans connaître une note de solfège!), observateur pointu de la nature et des lieux, très attaché au patrimoine, Vincent s'intéresse fortement à l'histoire locale à l'instar de sa grand-mère, écrivaine, Sylviane Marie Gabriele.

**Propos recueillis et retranscrits par
Catherine de La Brosse**

Août 1944 : journal d'un Islois témoin, rue de l'église,

Ainsi donc, qui l'eut dit, Notre-Dame a été un petit centre de résistance... Depuis ma dernière lettre, les bombardements se sont montrés de plus en plus fréquents et de plus en plus violents : des éclats tombaient autour de la maison et un gros culot de bombe est même venu choir à l'entrée du petit pré derrière le jardin... Un dernier bombardement — magnifique, il faut le dire, vu de la maison — a eu raison, un dimanche en fin d'après-midi, de la dernière péniche, un pétrolier amarré un peu en aval de la ferme Dumesnil. Cette péniche avait 18 compartiments ce qui explique la difficulté éprouvée pour la couler... Depuis une quinzaine de jours nous n'avons plus du tout d'électricité et, partout, les postes de TSF (clandestins) ne peuvent nous renseigner. Toutefois, vers le 20 août, nous savions que les Anglais ou les Américains se rapprochaient : on entendait le canon! Puis le dimanche 21, on annonçait l'arrivée et le cantonnement à Pressagny le Val d'un détachement de soldats allemands avec d'assez nombreux chevaux.

En vous parlant des bombardements de la Seine, j'ai omis de vous décrire le commencement de panique qui s'est emparé d'une grande partie des habitants de Notre-Dame, de Pressagny l'Orgueilleux et des autres communes.



NOTRE-DAME-DE-L'ISLE (Eure) — Aperçu sur l'Eglise

À Notre-Dame les habitants, entre la route et le bord l'eau, déménageaient. Autour de chez nous presque tout le monde couchait dans les caves ; chez Mme Lemercier (face Besnier¹) 18 personnes couchaient dans leur grande cave — nous n'avions pas bougé pas plus que Raoul² resté presque seul dans son coin, puisque Ternynck, Bruel avaient émigré et que Delamarre et d'autres venaient le soir coucher chez des amis soit à Pressagny le Val, soit dans notre rue mais plutôt vers l'église.

Et nous en étions là lorsque, le samedi 26 août, nous apprenons à 7 heures du matin, en nous levant, qu'un détachement de 150 allemands est venu occuper Notre-Dame, il y a une heure, et cantonne autour de l'église à côté de chez Miro, Lorailler, Fouet, Lefèvre, etc. On dit que les Allemands veulent faire évacuer le pays — ceci est confirmé par le Maire, appelé dans l'après-midi par un adjudant allemand qui lui a demandé de faire évacuer les habitants. A défaut d'ordres supérieurs, il n'en a rien fait. Au surplus personne ne voulait partir et comme disaient les gens : où aller? Quoi faire des bêtes ?

Donc, tout le monde est resté. Journée de fièvre ; on dit que les Américains sont à La Roche Guyon et qu'ils vont arriver dans la journée — le canon tonne sans arrêt... Dans la nuit, nous entendons passer, sous nos fenêtres, des Allemands qui arrivent et vont cantonner vers l'église — il y a des mitraillettes et un canon sur voiture tirée par des chevaux... Les tirs de canon se rapprochent...

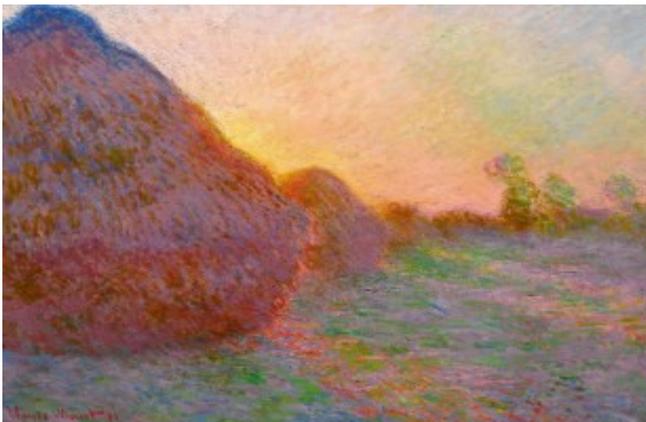
Dimanche 27 : Les Allemands commencent à tirer avec leur prise (que nous supposons être une batterie près de l'église) — toute la matinée tirs intermittents — vers midi la riposte des Anglais commence, les coups viennent de la direction de Pressagny l'Orgueilleux et sont dirigés vers nous, on entend très nettement le sifflement des obus au passage et peu après l'éclatement... À midi vingt, un coup de canon violent est venu ébranler la maison et un éclat d'obus est tombé à nos pieds. Dans l'après-midi les tirs se font de plus en plus violents, ils ont lieu nettement dans notre direction : de la cave, après les éclatements, on entend la chute des matériaux — nous pensons que la maison est atteinte. À 16 heures, accalmie. Nous sortons prudemment de la cave et constatons les dégâts... Nous apprenons dans la soirée que les Anglais sont à Pressagny l'Orgueilleux. On attend leur arrivée dans la nuit ou demain.

Lundi 28 août : La nuit a été assez calme, au matin nous pensions apprendre que les Allemands étaient partis mais, au contraire, ils auraient reçu des renforts. Vers dix heures, les tirs d'obus dans notre direction résonnent ; à onze heures, ces tirs s'accroissent : on entend le bruit d'une mitrailleuse tout près de nous, au-dessus de nous. Nous supposons que les Allemands sont dans la cour et qu'ils tirent par-dessus le mur, près du puits. De tous côtés, on entend des éclatements, nous nous sentons réellement en danger...

les derniers combats dans la commune au mois d'août

À 12h 30, nous entendons un bruit étrange qui va s'accroissant. Il y a des coups sourds et de petits éclatements, nous pensons que ce sont les Allemands qui, dans la maison, percent des meurtrières. Le bruit s'atténue puis reprend de plus belle : nous tendons l'oreille et essayons de l'identifier. C'est maintenant un crépitement et aussitôt nous pensons que la maison brûle, nous essayons de voir par les interstices de la porte, nous ne voyons pas de fumée, ce qui nous rassure. La canonnade continue. Attente angoissée. Par le soupirail, nous guettons bruits de voitures, de chars, de tanks qui annonceraient l'arrivée des Anglais — toujours le tir de mitrailleuse près de nous, tirs de canon plus lointains...

À 13 h, j'entends, par le soupirail, bruits de voix dans la rue, avec une voix de femme que nous croyons être celle de Mme Goujon. Nous entendons qu'on apporte des seaux : nul doute il y a le feu quelque part... La mitrailleuse s'est tue. Avec précaution, nous sortons de la cave. Je ne vois rien d'anormal dans la cour, rien non plus dans la maison qui est toujours debout. On court dans la rue. Je sors. Les Anglais sont là, devant chez nous, sur un char. Bientôt tout le monde est dans la rue, les Anglais sont acclamés. Il y a le feu chez Besnier : toute la grange dont le mur est mitoyen avec notre jardin est en flammes, elle contenait toute la récolte de cette année. Une meule, montée dans le champ près du grand pré est en feu également. Ce sont les crépitements que nous avons entendus.



Claude Monet, *Meules au coucher de soleil* (1891)

Les Allemands sont toujours dans les maisons, il y en a dit-on près du calvaire, au bout de la Seine, dans le petit bois en face de chez nous, direction ferme Dumesnil. Il y a le feu aussi chez Guesnier. Les Anglais sur leurs chars observent, se mettent en tirailleurs devant la maison, battent les environs, reviennent...

Tout l'après-midi, canonnade et mitrailleuse se font entendre.

Nous apprenons que Florimond³, le cantonnier, a été blessé, cuisse traversée et balle dans le ventre en sortant de chez lui pour aller chercher du secours, le feu s'étant déclaré dans sa grange. Son état est grave.

À 16h, la grange de Jegado⁴ brûle. La pompe est à la mairie de Pressagny le Val et on ne peut pour l'instant songer à aller la chercher. La canonnade continue. Les Allemands ont abandonné une voiture chargée d'équipements et de munitions sur place ainsi que plusieurs chevaux tués, une bâche chez Guesnier etc. Dans la soirée, la moto pompe est amenée et mise en batterie sur le puits de Goujon : on noie les décombres grange Besnier et grange Jegado.

Florimond est décédé à la suite de ses blessures. La meule, à côté du grand pré, achève de se consumer. Tard dans la soirée, le feu est à la ferme Dumesnil. On craint le retour des Allemands dans la nuit. Tout le monde couche encore dans les caves. Un Allemand⁵ a été tué près de l'église, un autre du côté de chez Raoul, chez lequel par ailleurs, il n'y a rien eu, tout s'étant passé entre Méheust et l'église.

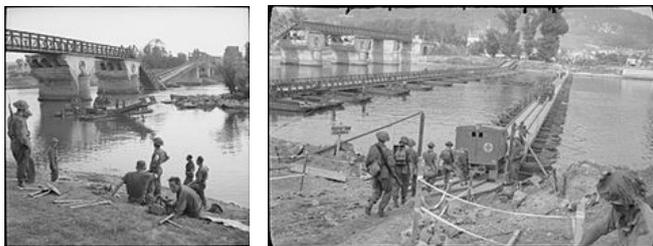


Vue de Notre-Dame de l'Isle en 1943, Hôtel-Restaurant Méheust

Mardi 29 : La nuit passée dans la cave a été calme. À deux ou trois reprises, il y a eu canonnade mais de courte durée. À 8h, deux chars anglais viennent et s'arrêtent près de l'église, sont très entourés, repartent une demi-heure après... 16h, calme complet — drapeaux aux maisons (il pleut sans arrêt — soirée calme...). Je termine sous la forme journal la narration des événements de guerre. Les Anglais sont toujours à Pressagny l'Orgueilleux où ils ont leur quartier général. Il y aurait encore quelques allemands dans les environs auxquels on fait la chasse. A Pressagny le Val il n'y a rien eu...

À Vernon, les Anglais ont construit 3 ponts de bateaux, sur lesquels passent jour et nuit, hommes, matériel, tanks. C'est paraît-il formidable....

Le couvre-feu est à 9h le soir.



L'état du pont Clémenceau à Vernon en Août 44 et le pont de bateau posé par les Anglais (Source : CC British Army, Wikipedia)

Chez Monsieur Besnier, comme déjà dit, la grange est brûlée, en outre le bâtiment d'habitation en face de leur maison est éventré ; plus loin des obus sont tombés sur la maison Lemercier ; l'église a été très touchée également : un obus a fait une large brèche dans le mur coté route et il y a d'autres dégâts. Le curé est revenu depuis une dizaine de jours déjà...

On dit que les trains vont bientôt être remis en service.

Dimanche 3 septembre matin aucun fait particulier n'est à signaler dans la vie de Notre-Dame au cours de ces dernières journées... J'oubliais, ce matin grande cérémonie à l'église et au cimetière à l'occasion de la Libération.

Notre-Dame semble être maintenant à l'abri de toute attaque...

Extrait de la « lettre-journal » de Léon-Emile Lasserre à sa famille, Septembre 1944, obligeamment fournie et retranscrite par Catherine de La Brosse.

1. M. et Mme Besnier, 30 rue de l'église
2. Raoul Lasserre 7 rue Léopold Joly
3. Florimond Théophile Cadot, cantonnier, né à NDI le 28 novembre 1880
4. Jean Jegado, 5 rue de l'église, devenu ensuite adjoint au Maire, Monsieur Yvan Mandet
5. Il s'agirait d'un Polonais...

Concert d'été le 29 août 2019

Le Festival « Musique de Chambre à Giverny » revient cet été sous le thème « l'Europe dans tous ses états ». Pour cette 16^{ème} édition, il nous propose une traversée de part en part du

L'Europe
dans tous ses
Giverny
Vernon
Notre-Dame de l'Isle
Saint Pierre d'Autils
13 CONCERTS - RÉSIDENCE D'ARTISTES
DIRECTION ARTISTIQUE : MICHEL STRAUSS

Vieux Continent, comme l'avait fait au début du siècle le jeune Stefan Zweig (*Le monde d'hier, souvenirs d'un jeune Européen*).

Ce jeudi 29 août, à Notre-Dame de l'Isle, le programme s'arrête autour de trois compositeurs tchèques : le premier, Leoš Janáček (1845-1928) (*Quatuor à cordes n° 2*, « Lettres intimes ») est considéré comme l'un des plus grands compositeurs tchèques modernes ; les deux autres en représentent la musique du XIX^{ème} siècle : Bedřich Smetana (1824-1884) avec son *Quatuor à cordes n°1*, « De ma vie », composé alors qu'il était déjà atteint de surdité, et Antonín Dvořák (1841-1904) avec son *Quatuor à cordes n°12* op. 96, « Américain », écrit lors de ses vacances en Iowa en 1892...

En ouverture de soirée, «Two poems to Polly», de Peter Eötvös. Ce grand compositeur, hongrois comme Béla Bartók (1881-1945) qui l'influença, fêtera ses 75 ans durant le Festival dont il est cette année l'invité d'honneur...

Nous espérons que vous viendrez nombreux découvrir la modernité de ces œuvres.

Catherine de La Brosse

Soirée « Enfants du Monde »

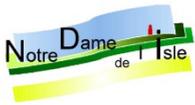
Pour la 8^{ème} année consécutive, l'association « Enfants du Monde France », qui œuvre en faveur des enfants les plus démunis, a organisé, le 16 mars dernier, à la salle du Clos Galy, une soirée dont les bénéficiaires vont permettre de poursuivre le soutien d'une école en Haïti.

Cette année, le thème de la soirée était « La Géorgie ». La soirée a débuté par une présentation faite par Amandine (chargée de mission normande au sein de l'association Fert - association française de coopération internationale pour le développement agricole des pays en développement et émergents – www.fert.fr) qui travaille actuellement sur le développement de la filière laitière de la région du Petit Caucase, dans le but d'améliorer la qualité et la productivité laitière et ainsi améliorer les conditions de travail et de vie de nombreux éleveurs.

Cette présentation fut suivie d'une dégustation improvisée et surprenante de produits locaux (fromage, tchourchkéla et vin !) puis d'un dîner d'inspiration géorgienne.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine... pour un nouveau voyage dont la destination n'est pas encore connue !

Sur l'agenda de la commune



Noël des enfants
Dimanche 15 décembre 2019

Vœux du maire
Samedi 11 janvier 2020

Programme du Comité des fêtes



Dimanche 07 juillet 2019
à partir de 6h
Foire à tout en bord de Seine

Dimanche 14 juillet 2019
à partir de 12h 30
Repas Champêtre en bord de Seine

Dimanche 15 septembre 2019
à partir de 7h, rue de la chapelle
Foire à tout à Pressigny Le Val

Samedi 28 septembre 2019
à partir de 20h, salle du clos Galy
moules-frites

Samedi 16 novembre 2019
à partir de 20h, salle du clos Galy
couscous

Samedi 18 janvier 2020
à partir de 20h, salle du clos Galy
choucroute

En mars 2020, **Assemblée Générale** avec l'élection d'un nouveau bureau.

Feu d'artifice du 14 juillet

Selon une tradition à présent rétablie et un partenariat entre la commune et le comité des fêtes, un feu d'artifice sera tiré, à l'occasion de la fête nationale,

**Le 14 juillet 2019, à partir de 23h
en bord de Seine**



Mon jardin sans pesticides

Depuis le 1er janvier 2019, il est interdit pour les particuliers d'acheter, de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires. Pourquoi une telle mesure ? Tout simplement parce que les pesticides présentent des risques pour la santé.

De plus, les pesticides ne font pas le tri entre les espèces qu'ils sont censés détruire... et les autres. Quant aux herbicides, leurs utilisations trop intensives et inadaptées les entraînent inévitablement vers les cours d'eau et dans les eaux souterraines avec des conséquences néfastes sur l'environnement.



Nous sommes tous concernés ! Se passer de ces produits est tout à fait possible et même parfois très facile. Pour vous venir en aide, l'Agence régionale de l'environnement de Normandie a publié un guide disponible en mairie : « Mon jardin sans pesticides : c'est possible ! »

Pour aller plus loin, rendez-vous sur la page dédiée de du site internet de l'Agence : http://www.arenormandie.fr/jardin_sans_pesticides.

Vie pratique - réglementation

116.117 : un numéro national pour joindre un médecin généraliste de garde en Normandie



EN SEMAINE
APRÈS 20H

LE WEEK-END :
le samedi
à partir de 12h

UN JOUR FÉRIÉ

VOTRE NOUVEAU NUMÉRO DE
MÉDECIN GÉNÉRALISTE DE GARDE

116.117

NUMÉRO GRATUIT JOIGNABLE EN NORMANDIE

EN CAS D'URGENCE VITALE,
APPELEZ LE 15

Aujourd'hui, vous êtes peut-être un peu perdu lorsque vous souhaitez joindre un médecin généraliste **en dehors des horaires d'ouverture des cabinets médicaux** car vous pouvez le faire via différents numéros de téléphone.

Désormais, plus de question à se poser : besoin d'un conseil, d'un avis médical ou d'être orienté, **faites le 116.117**, partout en Normandie !

Ce service est disponible aux heures de fermeture des cabinets médicaux, c'est-à-dire : **tous les soirs après 20h, le week-end à partir du samedi midi et les jours fériés.**

Attention : le 116.117 ne sera pas accessible en journée, durant la semaine, puisqu'il n'a pas vocation à se substituer aux consultations assurées par votre médecin traitant.

Usage des appareils bruyants

L'usage des outils et appareils bruyants (tronçonneuses, tondeuses à gazon, etc.) est réglementé par arrêté préfectoral.

Voici les plages horaires où leur utilisation est autorisée :

- Les jours ouvrables de 8h 30 à 19h 30
- Les samedis de 9h à 12h et de 15 à 19h
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Feux de jardin



Les feux de jardin sont réglementés par arrêté préfectoral.

Ceux-ci sont autorisés du 15 octobre au 15 mars uniquement.

Il convient, naturellement, de prendre les précautions nécessaires pour ne pas gêner le voisinage et éviter les risques d'incendie (attention, en particulier, au vent...).

Élagage et entretien des cours d'eau



La réglementation impose aux propriétaires d'arbres débordant sur la voie publique de les élaguer régulièrement afin qu'ils n'entravent pas la circulation des piétons ou des véhicules.

De même, les branches ne doivent pas entrer en contact avec les lignes électriques ou du réseau téléphonique.

Il appartient aux riverains **d'entretenir le lit du Catenay** pour permettre son flux normal. La préservation de la qualité des eaux est de la responsabilité de chacun.

DÉCHETTERIE D'AUBEVOYE

Heures d'été dès le 1er avril



**DÉCHETTERIE
D'AUBEVOYE**
3, rue de l'étang :
02.32.53.26.35

Horaires d'ouverture :
du lundi au samedi

HIVER (du 1^{er} oct. au 31 mars)
08h30-11h45 — 14h00-16h45

ÉTÉ (du 1^{er} avril au 30 sept.)
08h30-11h45 — 14h00-17h45

Informations utiles

MAIRIE	Assistants maternelles	ARTISANS	GITES RURAUX
<p>35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Tél. : 02.32.52.60.90 ✉ mairie@notre-dame-de-lisle.fr Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 17 h 30 – 20 h En matinée sur rendez-vous</p>	<p>Mme Hélène Boucher 5 rue d'Hennezis – (Pressagny le Val) 27940 NOTRE DAME DE L'ISLE Mail : hboucher2@orange.fr Tél : 02 32 21 12 26 Mob : 06 84 20 93 44</p>	<p>AC Couverture Zinguerie 3, rue Henri Delavigne Mobile : 06.47.39.22.59 A2CM Masset - charpente 8, rue Georges Mauger Tél. : 02.32.53.45 52 Cellier Laurence La Fée Hirondelle Accessoire de mode faits main Mobile : 06.24.45.92.07 laurence@lafeehirondelle.fr CREADESIGN27 - Agencement (Menuiserie, Parquet, Isolation) Nicolas Desaleux 21 rue de l'Eglise Mobile : 06.14.40.31.54 Creadesign27@hotmail.fr Di Giulian Eric - maçonnerie 19, rue d'Hennezis. Tel : 02.32.52.27.61 Lorailier Bernard - Plaquiste 10, rue de la Ceriseraie Mobile : 06.14.80.70.94 Tel. : 02.32.77.49.20 Méheust Reynald Terrassement Assainissement 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.82.45.95.94 Pertoldi Karine Graphiste freelance 18, rue de Mézières Tél. : 02.32.53.20.22 Mobile : 06.16.81.34.73. Skaziak Eric, Parcs et jardins 9, rue Emile Breton Tél. : 02.32.52.63.09 Mobile : 06.10.19.31.91. M. Jégado : Chauffage, Electricité, Plomberie 15, rue des Andelys Tel. : 02 32 53 75 25 courriel : contact@sarl-jegado.fr www.jegado-chauffage-vernon.fr/ M. Tournon Jérémy Motoculture de plaisance 6 rue Léopold Joly Mobile : 06.49.17.94.91 ✉ tjmotoculture27@gmail.com Lesur Olivier & Cindy Apiculteurs récoltants ✉ aleuredumiel@gmail.com Mobile : 06.43.90.73.98</p>	<p>Gîte Charmoye, <i>Gîte de France n° 919</i> 44 bis rue Georges Mauger Tél. : 02.32.39.53.38 (réservation) L'Orée du Val <i>Gîte de France n° 1151</i> 48 rue Georges Mauger Mobile : 06 32 34 28 89</p>
ECOLE	ASSOCIATIONS	SANTE / BIEN ÊTRE	
<p>Ecole de Notre-Dame de l'Isle 12, rue du Clos Galy, 27940 Notre-Dame-de-l'Isle Tél. : 02.32.52.28.22. Ecole de Pressagny-l'Orgueilleux 11 rue aux Huards 27510 Pressagny-l'Orgueilleux Tél. : 02.32.21.67.10</p>	<p>Comité des fêtes de Notre Dame de L'Isle Président : Luc Potin Mobile : 06.83.62.48.92. Accordéon Club de Normandie Sylvie Méheust 41, rue de l' Eglise Mobile : 06.87.78.50.45 AISLC (Association Isoise Sports Loisirs Culture) Présidente : Pascale Billard 23, route de Vernon Tél. : 02.32.52.03 78 Club sportif et d'éducation canine de Notre-Dame de L'Isle Clos Bonvalet, chemin de la Ceriseraie. Tél. : 02.35.34.77.68. Mobile : 06.85.26.95.53. Amicale Canine de Pressagny rue des Prés Tél. : 06.20.13.86.68 Association culturelle orthodoxe de Vernon et sa région, 10 rue du Moulin, Pressagny le Val Bibliothèque municipale : 35, rue de l'église 27940 NOTRE-DAME DE L'ISLE Horaires d'ouverture : Mercredi : 10 h 30 – 12 h Vendredi : 16 h 00 – 19 h ✉ biblio@notre-dame-de-lisle.fr</p>	<p>Infirmières D.E. Sylvie Goulay & Nicole Saunier Tél.: 02 32 52 58 72 Cabinet : 81, Grande rue, 27940 PORT-MORT. Sur rendez-vous</p>	
Seine		SERVICES D'URGENCE	
<p>Seine Normandie Agglomération 12 rue de la Mare à Jouy 27120 DOUAINS Tél. : 02 32 53 50 03 Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h30-12h00 ; 13h30-17h30 Antenne locale 13, rue Lavoisier 27702 LES ANDELYS Tél. : 02.32.71.25.20. courriel : contact@cc-andelys.fr Horaires d'ouverture : Tous les jours sauf le samedi : 8h45-12h30 ; 13h45-17h30 jeudi :-18h30 vendredi:-16h30</p>		<p>Pompiers : 18 Samu : 15 SOS Médecins 02.32.33.32.32 Hôpital Vernon : 02.32.71.66.00 Gendarmerie : 17 ↳ Les Andelys : 02.32.54.03.17. Eau (Sogea) : 02.32.38.14.57 EDF : 0810 33 30 27 SOS Essaim d'abeilles M. Doré 49 bis, rue de l'église Tél. : 02.32.52.04.44 Mobile : 06.42.86.28.12. SOS Essaim de guêpes M. Fouquet Mobile : 06.43.27.87.61</p>	
DEPARTEMENT DE L'EURE		MENTIONS LEGALES	
<p>Conseil départemental de l'Eure Boulevard Georges Chauvin, 27000 EVREUX Tél. : 02.32.31.50.50. Fax : 02.32.33.68.00. www.eure-en-ligne.fr/cq27 Président. Pascal Lehongre</p>		<p>Périodique communal de Notre-Dame de l'Isle (27-Eure) Directeur de Publication : Thibaut Beauté Pdt du comité de rédaction : Christophe Lacaille Membres : Muriel Baumgartner ; Alain Favresse ; Catherine de La Brosse ; Christian-Marie Monnot. Maquette : Alain Favresse Christophe Lacaille Tirage ~ 330 exemplaires Imprimeur : Impact communication 27110 Crosville la vieille.</p>	
SERVICES DE L'ETAT	INDUSTRIE		
<p>Préfecture de l'Eure : Boulevard Georges-Chauvin 27022 Evreux Tél. : 02.32.78.27.27. Sous-préfecture des Andelys 10, rue de la Sous-préfecture 27705 Les Andelys Tél. : 02.32.54.74.87</p>	<p>Aco Produits Polymères SA Le quai à bois Tél. : 02.32.51.30.55. GSM Granulats Route des Andelys Tél. : 02.32.52.61.90</p>		